

**CONCESSIONS DE LOGEMENT PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE (N.A.S.) DANS  
LES COLLEGES D'ENSEIGNEMENT PUBLICS**

**Catégorie A : agents de direction, d'administration, de gestion, d'éducation**

**B : personnels de santé, adjoints techniques des collèges**

COLLEGES	Nombre de logements disponibles	Classement pondéré	Nombre d'ayants droit N.A.S.	Propositions d'affectation	Consistance des logements	Avis service des domaines	Décision du Conseil Départemental
ERSTEIN "Romain ROLLAND"	6	1773	6 A	4 A )			Délibérations de la commission permanente du Conseil Général du Bas-Rhin des 6 septembre 2010 et 4 février 2013
			1 B	2 B )			
			<b>Modification des caractéristiques des logements (surfaces et nombre de pièces) suite à la construction d'un nouveau bâtiment dans le cadre de la restructuration du collège.</b>				
				<b>4 A</b>			
				Principal	F4 105 m <sup>2</sup>	Favorable	
				Gestionnaire	F4 105 m <sup>2</sup>	Favorable	
				Principal Adjoint	F4 105 m <sup>2</sup>	Favorable	
				Directeur de SEGPA	F4 105 m <sup>2</sup>	Favorable	
				<b>1 B</b>			
				Adjoint Technique des Collèges - Maintenance	F4 105 m <sup>2</sup>	Favorable	